

REUNION DU 15.02.06

PRESENTS : J.L. LAFITTE, F. LARRONDE, J. NORMAND,
F.MONGARDE, C. LARRETCHÉ, Ch BAUR, B. LAFITTE, E. DENHIÈRE.
EXCUSES : S. SESCOUSSE, A LEDUC, S. LEGLAS.

LOTO du 25.02.06 à 19h00 :

En guise de subvention, le magasin CHAMPION de TARTAS fait paraître les annonces sur le Sud-Ouest (total annuel € 500,00).

(la pharmacie TARSOL a fait don d'un chèque de 200,00 €).

Pour les achats nécessaires au loto, ils seront partagés entre LEON et TARTAS, le bon d'achat restera sur LEON.

Préparer des bons pour cartons gratuits à envoyer à France Bleue Gascogne, 4 pour le 25.02.06 et 4 également pour le 25.03.06.

Relancer tout le monde pour les sensibiliser à la fermeture des locaux et des lumières.

Thierry ZARZUELO a arrêté sa prestation d'entraîneur des seniors pour diverses raisons, Stéphane et Carli ont repris les choses en mains jusqu'à la fin de la saison. Fabrice leur donnera un coup de main.

Les 15 ans ont été obligés de faire forfait (seulement 6 joueurs).

CALENDRIERS : pas autant de ventes qu'espéré, il en reste encore beaucoup. L'an prochain, toutes les équipes et tous les joueurs devront être en photo car les gens n'achètent pas si leurs enfants ou petits-enfants ne sont pas dessus. Essayer aussi d'en vendre lors du loto du 25.02.06.

Intervention de Virgile NEVES : indemnités données par le club : 1 tenue tous les 2 ans et remboursement des frais de déplacement à DAX, 500 FRF inchangé depuis 17 ans. Virgile doit payer de sa poche ses 2 formations obligatoires annuelles au prix de 135,00 € (remboursé à 70% par le Conseil Général) et financer lui-même ses frais de déplacement pour toutes les réunions à TARTAS de plus il est obligé de s'acheter des équipements car il est obligé d'avoir des maillots de 3 couleurs différentes. Il lui sera fait une attestation pour déduction fiscale de 60% de ses frais d'essence et le club va lui acheter un maillot rouge en plus pour cette année.

Chèques cadeaux : se renseigner des modalités d'attribution de ces chèques valables dans plusieurs magasins et définir le montant qui sera alloué selon la qualité du bénéficiaire (joueur ou dirigeant) et la circonstance (mariage, naissance,...).

La demande de subvention a été faite auprès de la Mairie de Vielle-St-Girons.

Intervention de Thierry : il s'était engagé à la montée, c'est presque fait, il s'explique des raisons de son départ surtout le manque de respect de certains joueurs vis à vis du club, des dirigeants et des autres joueurs.